

Chimay: un subside pour dynamiser le commerce

Publié le 01 juillet 2020 à 14:41 - Ajouté par [Laura Gentile](#)

[Chimay](#)



Chimay: un subside pour dynamiser le commerce - © Tous droits réservés

Suite au succès du premier appel à projets Créashop-Villes, le Gouvernement wallon a décidé de ne plus limiter ces subsides aux 16 grands pôles urbains, mais de les étendre également aux villes et communes considérées comme centres des (sous) bassins de consommation d'achats courants et alimentaires par le Schéma régional de développement commercial (SRDC).

L'appel à projets s'est clôturé avec la sélection de 30 Villes et Communes qui pourront donc bénéficier du dispositif pour **dynamiser leurs centres-villes**.

Dans notre région, **la candidature de Chimay a été validée**. Jemeppe-sur-Sambre peut-elle représenter sa candidature pour le 10/09 au plus tard.

L'objectif est de **soutenir de futurs commerçants** souhaitant développer une nouvelle activité commerciale dans une cellule vide.

Les projets doivent comprendre tant un volet « accompagnement à la création » qu'un volet « soutien financier ».

Pour le volet « accompagnement à la création », les entités communales ont été invitées à identifier les pôles commerciaux situés sur leur territoire dans lesquels le taux de vacuité commerciale est le plus élevé.

Les nouveaux commerces sélectionnés doivent être qualitatifs, créatifs et disposer d'un plan financier solide.

Pour rappel, un montant de 1.500.000€ est dédié à « CREASHOP-PLUS » pour une **période de 3 ans**. Le montant maximum qui peut être perçu par un commerçant est de 6.000 €.